

Equipements et organisation de l'espace Les fonctions tertiaires et tertiaires supérieurs

Equipements et organisation de l'espace

Le terme d'équipement public a été longtemps associé aux financements publics qui étaient mis en œuvre. Aujourd'hui, cette restriction n'a plus de sens dans la mesure où la vocation ludique et d'accueil du public d'un certain nombre d'équipements privés (ludo-sportif, culturo-commercial,...) leur donne toute légitimité à être pris en considération par les gestionnaires politiques et techniques de l'espace urbain ou territorial, au même titre que les équipements financés par des fonds publics. Leur impact social et urbanistique est important en terme de dynamiques et leur prise en considération ne doit pas échapper au processus d'analyse, de projet et de décision indispensable à la cohérence des actions sur la ville et le territoire. Mais au-delà du statut des équipements, d'autres phénomènes interviennent et se développent au travers des grandes mutations auxquelles se confrontent les villes en terme de fonctionnement, de déplacement, d'étalement. Pour une majorité de la population correspondant pour l'essentiel aux « actifs », les distances n'ont plus les mêmes valeurs, le temps ayant pris le pas sur les distances. Les équipements n'ont plus les dimensions qui leur donnaient une vocation de quartier ou de ville. Aujourd'hui certains d'entre eux, à l'image des "multiplex" ou des gares TGV, s'installent loin des lieux traditionnels d'implantation. Se pose donc la nécessité de mesurer la bonne échelle de territoire à prendre en considération lors de l'élaboration d'un projet d'équipement à vocation publique. Ces dimensions financières et spatiales ne sont pas les éléments exclusifs et déterminants de la production des quartiers, de la ville et des territoires : ce serait oublier le temps et l'histoire dans lesquels s'inscrivent les hommes. Cette réflexion incite donc à privilégier l'installation du projet dans le temps, au sens du temps présent et futur et au regard de la signification qu'il porte en lui, avant de l'installer dans l'espace. Le patrimoine est d'abord et surtout un outil de mesure du temps. Tous ces préceptes montrent la complexité de la gestion de projet d'équipement "public". Cette complexité est particulièrement prégnante lorsqu'on

s'inscrit dans les systèmes partenariaux auxquels plus aucun partenaire, acteur de la ville et de l'aménagement ne peut se soustraire aujourd'hui.

Les fonctions tertiaires et tertiaires supérieurs

La ville est alors un objet urbain dont les composants standardisés sont répartis dans l'espace selon un ordre fonctionnel et géométrique. Cette idéologie de la «table rase» (la ville fonctionnelle devant se substituer à l'ancienne et obsolète ville historique) a provoqué et stimulé une modernité urbaine inédite, fondée sur de nouveaux parcellaires collectifs puis sur des îlots constitués en grandes barres horizontales bâties en copropriété, et des séparations de circulations plus fonctionnelles et plus rigoureuses. Ce schéma urbain est réputé valable en tout lieu car il est conçu pour répondre aux besoins de l'Homme «Moderne» tels que les définissait Le Corbusier. L'efficacité du système coexiste avec le bonheur des individus. L'espace y est même envisagé comme un recours pour éduquer la société et la ville réduite à un concept urbanistique et politique. Entérinée en 1933 par la charte d'Athènes (5) «cette ville» est aujourd'hui ressentie comme un objet totalitaire. La ville traditionnelle a été oubliée au bénéfice d'une colonisation des territoires. Le mouvement moderne a généré «un véritable planisme» c'est à dire une volonté de gérer simultanément la moindre parcelle de territoire et le moindre souffle de vie. Les critères d'organisation de la ville étaient chaque fois plus proches de la planification que de la composition urbaine (dont une des conséquences sera les grands ensembles). Le planificateur envisage la ville comme un plan, et ainsi poursuit le rêve d'une ville idéalisée, hors de la réalité. Comme le souligne l'architecte Stéphane Gruet «la planification préalable de la ville a toujours été un échec, (même si certains modèles historiques ont leur valeur), c'est un échec non pas au niveau du fonctionnement mais parce que la ville est un organisme collectif qui se développe à une échelle temporelle tellement supérieure à la vie humaine que toutes les villes en se développant font succéder à un ordre préétabli des accroissements d'un autre ordre, et à la fin du compte on s'aperçoit que la ville se développe de façon autonome, organique, comme un être vivant.» Dans les années soixante, des architectes comme ceux de Team X (6) mettent en évidence le schématisme avec lequel le crayon de l'architecte conçoit les processus complexes de formation d'une ville. L'exemple des villes nouvelles montre que les nécessités et les besoins des différents groupes sociaux finissent par induire, de manière imprévisible, une forme de ville différente de celle imaginée au départ. Le phénomène urbain n'est pas seulement conditionné par des modèles déterminés. Les idées d'espaces publics, de

monumentalité, d'organisations typologiques et de relation bâti-espace libre sont remises au goût du jour. On remarque aussi qu'elles ne peuvent constituer une solution uniquement dans le cas de la ville historique. Il apparaît donc qu'une mise en oeuvre de solutions simplificatrices et l'absence de la prise en compte de la nature multiforme et dynamique de la ville ne peuvent aboutir qu'à une faillite... La croyance prométhéenne dans le progrès s'est éloignée... Le processus de «rationalisation» a laissé dans la ville la trace physique de ses limites: - mort de l'espace public, - création d'un espace continu sans qualité, - prédominance d'une logique de secteurs...

Secteur tertiaire :

secteur qui regroupe tous les actifs dont le travail ne consiste pas à produire directement des biens matériels. Il est très hétérogène et sa croissance est très rapide.

Son implantation dans l'espace est assez diffuse.

I-L'essor du tertiaire

Le poids du tertiaire est considérable : il fournit les $\frac{3}{4}$ de l'emploi total en France et assure plus du $\frac{1}{4}$ du commerce extérieur.

La très forte croissance des services marchands et non marchands est à l'origine de la majorité des emplois créés depuis les années 70. Cependant, la part des services publics ne progresse plus, celle du commerce se maintient alors que les services péri productifs sont en expansion (transport, banque, conseil, publicité...).

L'essor du tertiaire est lié aux mutations de l'industrie mais aussi de l'agriculture.

Le tertiaire est présent sur tout le territoire. Mais certaines régions sont favorisées comme Ile de France et les grands centres urbains.

II-Tertiarisation et métropolisation

A) Les services font la puissance des villes

Tertiarisation et métropolisation sont étroitement liés. L'influence d'une ville sur son territoire se mesure à la qualité et à la variété des services qu'elle propose.

Les activités tertiaires de haut niveau (services financiers, sièges sociaux de grandes entreprises) par les réseaux qui les relient (transport et communication) et par les échanges qu'ils stimulent, mettent en relation les grands pôles urbains (entre eux et avec l'extérieur). Le développement des services s'est surtout fait autour des grandes villes et en premier lieu à Paris. Il a renforcé le phénomène de métropolisation. Les principales agglomérations organisent l'espace économique.

La mondialisation, joue aussi un rôle grandissant dans l'organisation actuelle de l'espace productif. Les activités économiques se trouvent là où les échanges sont facilités (près des axes de communication) et où le cadre de vie est le plus agréable (héliotropisme).

On trouve des services sur tout le territoire mais les campagnes n'accueillent que des activités tertiaires simples.

Les villes disposent de services variés : aux particuliers (banques, hôtels, commerces, hôpitaux), aux entreprises (agences de travail temporaire, entreprise de nettoyage industriel). C'est aussi en ville que se concentrent les fonctions tertiaires de décision (sièges sociaux d'entreprises).

B) Les services organisent le territoire de la ville

Ces activités de service sont surtout installées en périphérie des villes, notamment dans les technopôles. Seules les activités de commandement sont installées dans le centre-ville ou dans les quartiers des affaires (La Défense, Euralille, la Part-Dieu). Les espaces tertiaires de production

géographie Produire en France

On assiste à l'apparition d'un polycentrisme tertiaire : multiplication des zones d'activités tertiaires sur le territoire urbain.

Ex du quartier d'affaires de la Défense

Il a été édifié entre 1957 et les années 80 sur 3 communes des Hauts de Seine. C'est le plus grand centre d'affaire européen. Il est doté d'infrastructures de télécommunication avancées et d'une excellente accessibilité grâce à la proximité de Roissy. Ses gratte-ciel abritent 2,5 millions de km² de bureaux, 2500 sièges sociaux d'entreprises, des commerces et des habitants.

Le quartier fait actuellement l'objet d'un plan de rénovation : surélévation des immeubles existants et nouvelles constructions. Il 'agit de faire concurrence à Londres, Francfort, Madrid et Barcelone.

C) Les services hiérarchisent les villes

Toutes les villes n'accueillent pas les mêmes services : services complexes aux entreprises, fonctions majeurs de décision sont localisés dans les grandes métropoles. Ainsi apparaît une hiérarchie des villes qui dépend de la qualité et de la variété des services offerts.

Seules les grandes agglomérations disposent de fonctions supérieures (emploi hautement qualifié) qui assurent leur rayonnement et entretiennent leur croissance.

Paris est la capitale économique du pays. Elle abrite une grande partie des activités tertiaires du pays (bourses 45% des emplois, 30% du PIB réalisé en IDF). Les industries qui ont fait la richesse de la ville (métallurgie, automobile) ont laissé la place à la haute technologie (aéronautique, informatique, électronique, pharmacie) installée en banlieue comme la Défense, plaine Saint-Denis, Silicon Valley sud-parisienne.

III-Exemples d'espaces tertiaires**A) La technopole : exemple de Grenoble**

Des villes sont spécialisées dans les activités tertiaires.

Elle présente sur son territoire des centres de recherche (Minalogic), d'universités (polytech), d'entreprises spécialisées dans la haute technologie.

Dans toute la vallée grenobloise, des technopôles ont vu le jour associant recherche et industrie de pointe (Inovalley).

Ces activités donnent à la ville un rayonnement européen et mondial.

B) Le technopôle ou parc technologique: exemple du plateau de Saclay

Ils sont majoritairement situés en milieu urbain ou périurbain, près des grands axes de communication et des noeuds majeurs.

Ils associent centres de recherche, universités et entreprises de haute technologie, dans un cadre de vie souvent agréable.

Ils ne travaillent pas forcément dans le même domaine mais travaillent en complémentarité.

Ils sont localisés au S-O Paris, sud de la France (Sophia-Antipolis près de Nice), dans pôles de reconversion (Metz).

Plusieurs dizaines de technopôles existent à la périphérie des grandes villes : Bordeaux technopôle, Labège-Innopole à Toulouse, Inovalley à Grenoble...

géographie Produire en France

Le plus grand se situe à proximité d'Orly : vaste zone d'activité dont le coeur se situe sur la plate-forme de Vélizy-Villacoublay-Orsay ; avec des universités scientifiques, grandes écoles, centres de recherche, laboratoires de recherche.

Ces espaces ne sont pas contrôlés par l'Etat.

C) Les pôles de compétitivité

L'Etat français a souhaité en 2005 rapprocher les acteurs de l'innovation dans des pôles de compétitivité pour stimuler l'économie française et renforcer la compétitivité des entreprises françaises.

Un pôle de compétitivité est la combinaison, sur un espace donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées engagés dans une démarche de partenariat destinée à dégager des synergies autour de projets innovants. Ce pôle regroupe tous ces acteurs dans le même domaine.

Depuis 2006, 71 pôles ont été créés :

- 6 pôles mondiaux dont Aerospace Valley à Toulouse, Minalogic à Grenoble.
- 10 pôles à vocation mondiale dont Images et Réseaux dans les Côtes d'Armor, Pôle mer Bretagne à Brest.
- 50 pôles de niveau national dont Cosmetic valley à Chartres, Valorial à Rennes.

Ces pôles de compétitivité semblent préfigurer l'organisation future de l'espace économique. Ils s'inscrivent dans une logique d'aménagement du territoire par l'Etat puisque c'est lui qui a défini ces pôles.

Ils sont représentatifs de la glocalisation : localisation liée à la logique de mondialisation ; ils privilégient les ressources locales (densité de peuplement, accessibilité, cadre de vie, tradition scientifique), tout en tenant compte de la concurrence européenne et mondiale.

Ils sont critiqués pour 3 raisons :

- ils ont été répartis sur toutes les régions dans un but d'équité territoriale mais seuls les pôles mondiaux sont vraiment performants.
- les secteurs de haute technologie sont survalorisés.
- les partenariats locaux sont privilégiés au lieu de préférer la complémentarité de partenaires même éloignés.

D) Le centre-ville

C'est un lieu particulier et important d'implantation d'activités tertiaires.

C'est un lieu de tertiaire traditionnel, courant, de proximité.

On retrouve des activités de tourisme, de loisirs, de services non marchands.

Ex centre La Part de Dieu à Lyon

E) La zone commerciale

Des zones commerciales géantes peuvent être créées en pleine campagne : le développement de commerce fait apparaître de nouvelles centralités.

On y trouve des activités de commerce, de loisirs mais aussi de service

LE TOURISME : UN CONCEPT A GEOMETRIE VARIABLE

Au total, le tourisme se conçoit comme une forme de mobilité temporaire, motivée par la recherche d'agrément, qui s'effectue en-dehors du domicile habituel, pour une durée supérieure à au moins 24 heures et comprend donc au minimum une nuitée. Il peut s'exprimer par diverses formules de voyages qui vont du séjour dans un lieu touristique (pratique sédentaire) au circuit à travers un territoire plus ou moins étendu (pratique itinérante) (Urbain, 1993). Ces pratiques peuvent être auto-produites par le consommateur lui-même (sélection des destinations, réservation en individuel des prestations touristiques, voire, comme dans le cas du camping-caraving, auto-organisation de l'hébergement) ou, au contraire, produites par des entreprises spécialisées dans l'assemblage des prestations touristiques (Cazes, 1992a). Le tourisme est aussi l'ensemble des activités économiques qui sont liées aux pratiques touristiques, à savoir des prestations variées dans le domaine des services, qui portent tant sur l'accueil des visiteurs dans les zones réceptrices (hébergement, restauration, animation, ...) que sur le transport et l'encadrement de ces visiteurs depuis les zones émettrices, ou la confection et la distribution de produits touristiques, sans oublier leur promotion par les structures d'encadrement du tourisme.

ACTEURS, ACTIVITES ET ESPACES TOURISTIQUES

Pratiques et activités touristiques définissent un système complexe qui met en relation des espaces variés, des acteurs diversifiés et les facteurs socio-économiques et politiques qui infléchissent les uns et les autres (figure 1). Au cœur de ce système se trouve les flux (de personnes et d'argent) qui s'expriment dans le cadre des déplacements touristiques depuis un espace émetteur vers un espace récepteur. En première lecture, ces flux, qui résultent de la formation d'une demande touristique dans les espaces émetteurs, sont fonctions des distances et des obstacles entre les lieux mis en relation ainsi que de l'attractivité des destinations. médicaux et post universitaires ainsi que la recherche et les enseignements paramédicaux.